

UN PHARMACIEN PROVENÇAL DÉCOUVRE UNE PARTIE DE LA FLORE DU NOUVEAU MONDE : J.B.C. FUSÉE AUBLET ET L' « HISTOIRE DES PLANTES DE LA GUYANE FRANÇAISE »

par J. LEANDRI

Aix-en-Provence a donné à la Botanique TOURNEFORT et ADANSON. Non loin de là, la petite ville de Salon, peut s'honorer aussi d'un botaniste célèbre : Jean Baptiste Christian (certains écrivent Christophe) FUSÉE AUBLET, auteur de la première flore de la Guyane française. Moins connu que son contemporain ADANSON, car il n'a pas comme son illustre confrère, inventé une importante méthode de classification, et donné son nom à deux belles Revues de botanique, il a été plus qu'un bon artisan des études sur la flore sud-américaine, et il est encore souvent question de lui dans les travaux sur les plantes de cette partie du monde.

Il est curieux de voir que sa carrière de voyageur s'est déroulée beaucoup plus dans d'autres régions que dans celle qui lui a apporté la célébrité. En effet, c'est à l'Île de France, aujourd'hui l'Île Maurice, qu'il devait faire ses premières armes dans les pays chauds¹. Arrivé en août 1753, à peine âgé de trente ans, il devait y séjourner jusqu'à la fin de 1761, c'est-à-dire arriver bien près de la quarantaine, sans parler des longues traversées qui devaient s'ajouter à son séjour à l'aller et au retour. Par contre, six semaines devaient lui suffire pour atteindre Cayenne, et une seule « tournée » importante, qui peut-être ne devait pas l'éloigner à cent kilomètres du chef-lieu, devait lui procurer les quelque mille espèces, dont quatre cents nouvelles, de son « magnum opus ». Notre science ne peut que se féliciter de la constance d'AUBLET, qui comme certain prince d'ORANGE n'a pas cru indispensable de réussir pour persévérer; nous regrettons toutefois que la perte de ses autres collections — J. G. BAKER ne cite même pas AUBLET dans sa « Flora of Mauritius and the Seychelles » — ne lui ait pas permis de donner dès le XVIII^e siècle, un catalogue de la flore des Mascareignes qui eût peut-être été plus important que les inventaires modernes, en raison du nombre des espèces aujourd'hui disparues de leur végétation primitive.

AUBLET donne lui-même, dans la préface de l'Histoire des plantes de la

1. AUBLET a fait aussi un séjour à l'Île de la Réunion, dont il cite quelques plantes dans un de ses travaux.

Guyane française » les éléments de sa biographie et une idée de son caractère. Fils d'un apothicaire royal et élevé sous un ciel où le mistral balaie si vite les illusions mêmes bienfaisantes, sa morale s'en tenait au droit écrit et peut-être s'y tenait-il avec un peu d'obstination, sans accepter de se plier aux besoins de la vie sociale et peut-être même de la politesse. Par contre, est-il vraiment prouvé qu'il n'avait pas sur la conduite à tenir au point de vue des sens et même du sentiment, les idées de tout le monde¹? En tout cas, malgré sa science, tout son zèle et sa bonne volonté, il a réussi à se faire beaucoup d'ennemis.

Il était né à Salon vers la fin de la régence du duc d'ORLÉANS, le 4 novembre 1723, c'est-à-dire qu'il était de trois ans plus âgé qu'ADANSON (1727). « C'est la facilité qu'on trouve dans les premières études de la Pharmacie à satisfaire l'inclination que j'avais pour les diverses parties de l'Histoire naturelle, et spécialement pour les plantes, qui m'a fait choisir cette profession et chercher ensuite l'occasion de l'exercer aussi loin de ma patrie qu'il m'a été possible » écrit-il dans la Préface de l'Histoire des Plantes de la Guyane.

Après avoir quitté plusieurs fois la maison paternelle, puis le collège² pour satisfaire sa passion de naturaliste, il finit par s'embarquer pour l'Espagne et entrer à Grenade chez don Antonio Sanchez LOPEZ, apothicaire visiteur; découvert et rappelé par ses parents, il se rend alors à Montpellier et à Lyon pour compléter ses études. Il fait la connaissance dans cette dernière ville de Christophe DE JUSSIEU, puis s'engage dans l'armée de l'infant DON PHILIPPE, qu'il quitte bientôt, les opérations militaires se révélant peu propices aux recherches botaniques. Il exerce alors la pharmacie à Paris, dans les hôpitaux et avec la coopération des moines Hospitaliers.

AUBLET suivait les cours de botanique du Jardin du Roi, et c'est même lui qui devait rédiger le Catalogue du Jardin en 1751 (Manuscrits du Muséum, 1372). Il passait ses loisirs à herboriser aux environs de Paris. Bernard DE JUSSIEU était son mentor « et même sa bibliothèque », comme il l'écrit lui-même; il lui faisait en outre connaître de nombreux riches amateurs dans les jardins et les cabinets desquels notre jeune botaniste ne cessait de se perfectionner.

A vingt-neuf ans, en 1752, il est désigné à la Compagnie des Indes par le ministre BERRYER pour établir à l'île de France (Maurice) un Laboratoire devant fournir des médicaments et un jardin pour y rassembler les plantes utiles aux Comptoirs ainsi qu'aux vaisseaux de passage allant aux Indes. La paix régnait alors en Europe après le traité d'Aix-la-Chapelle qui avait mis fin à la guerre de Succession d'Autriche, mais la rivalité coloniale franco-anglaise restait vive et faisait un devoir au Gouvernement de Louis XV de mettre nos établissements d'outre-mer dans une situation aussi favorable que possible.

AUBLET partait de Paris en décembre 1752, et commençait par faire

1. Certains de ses ennemis l'accusaient de se vanter d'avoir trois cents enfants!
2. Certains disent aussi qu'il « fit tapage à la Comédie, et fut mis au Fort-l'Évêque ».

à pied le voyage jusqu'à Lorient, port où il devait embarquer. Le recueil 452-1 de la Bibliothèque du Muséum renferme le manuscrit de ce « voyage de Paris à l'Orient », où le voyageur déclare être parti de Paris le 24 décembre, et avoir étudié surtout la minéralogie. Le navire *Phélyppeaux*, capitaine CLASSEN, sur lequel AUBLET devait s'embarquer à Lorient, n'arriva à l'Île de France qu'à la fin du mois d'août.

Le désintéressement, le manque de sens commercial d'AUBLET et son peu de goût pour les relations mondaines, devaient le rendre vite suspect et bientôt antipathique : les dossiers de la Compagnie des Indes étaient remplis des plaintes, très probablement mal fondées sinon purement calomnieuses, déposées contre lui, et aussi des mémoires qu'AUBLET était sans cesse obligé de rédiger pour se justifier (recueil 452-1 des manuscrits de la Bibliothèque du Muséum). Établi d'abord aux Pamplemousses — mais, dit AUBLET, « des gens que ma présence gênait détruisant mes plantations avec autant d'ardeur que j'en mettais à les établir » — le botaniste-apothicaire devait abandonner cet établissement à la culture des seuls légumes et se réfugier au Réduit¹ pour y poursuivre ses essais. AUBLET rend hommage dans ses rapports aux qualités de MAHÉ DE LA BOURDONNAIS, mais est beaucoup moins bienveillant pour POIVRE qui a pourtant laissé aussi la réputation d'un grand intendant colonial ; ces disputes semblent tirer leur origine d'une controverse scientifique : les « muscadiers » introduits par POIVRE constituaient peut-être de bonnes épices, mais le botaniste AUBLET ne pouvait les reconnaître pour la muscade véritable sans manquer à la Science à laquelle il s'était voué.

C'est probablement du séjour à Maurice que datent les aventures sentimentales contées avec un humour naïf par Robert PAUL LAMANON, son compatriote de Salon, authentique descendant des trouvères, qui connaissait personnellement AUBLET et sa famille, dans un manuscrit déposé à la Bibliothèque nationale et qui a été publié en 1802, vingt-quatre ans après la mort du botaniste, dans le Magasin encyclopédique (p. 365-367) (n° β. 50 de la Bibliothèque du Muséum).

« En 1760 » (AUBLET avait environ trente-sept ans ; il a quitté Maurice à la fin de 1761 et il paraît vraisemblable que ce fut un peu avant cette date) « il devint amoureux d'une négresse bien faite, qui était veuve, et qui appartenait, ainsi que sa mère, à la Compagnie des Indes. Il l'acheta, mais inutilement lui adressa-t-il ses vœux. Armelle, devenue son esclave, travaillait pour l'intérêt de son maître, mais refusa de partager son lit ; il trouvait en elle un caractère sensible, de la vivacité, de l'intelligence, mais point d'amour et encore moins de cette complaisance qui en tient lieu chez les femmes corrompues. Armelle résista plusieurs années aux pressantes sollicitations de M. AUBLET. Le chagrin qu'elle avait d'être constamment avec un homme qui ne cessait de la presser, lui donna la jaunisse, et M. AUBLET eut pour elle des soins si pressés qu'elle sortit de sa maladie ; elle se laissa attendrir, et devint enceinte d'un fils auquel on donna le nom de Charles. Elle ne voulait pas quitter son pays et venir

1. Aujourd'hui une des résidences Gouvernementales.

en France ; elle ne s'y décida qu'à cause de ses enfants qu'elle ne put se résoudre à laisser entre les mains de son mari. Cette femme a toutes sortes de bonnes qualités — la mère de M^{me} AUBLET était née libre, près du Sénégal. — Elle a eu de M. AUBLET trois enfants dont deux garçons, Charles et Alexandre, et une petite fille. Deux sont morts en bas âge, et il ne reste que Charles ».

Les détails relatés ci-dessus semblent indiquer que c'est en compagnie de sa famille qu'AUBLET rentra en France en 1761. Ils indiquent aussi à quel point AUBLET vivait dans la familiarité des noirs. Quand il fallut rétablir la route du Port-Louis au Port-Bourbon, détruite par un cyclone, ce fut le botaniste, devenu ingénieur des ponts et chaussées, qui en fut chargé et qui réussit grâce à l'enthousiasme qu'il savait inspirer à son équipe malgache : il vivait avec eux, couchant dans les bois qui, à cette époque, existaient près de la côte. Ce fut aussi avec des noirs qu'AUBLET fut chargé d'établir des signaux sur les principaux sommets pour faciliter la navigation, et s'en acquitta parfaitement, semble-t-il.

Les sentiments antiracistes d'AUBLET sont particulièrement manifestes dans le septième mémoire annexé au 2^e tome de texte de *l'Histoire des Plantes de la Guyane* et qui s'intitule « Observations sur les Nègres esclaves », où il montre que les défauts que l'on reproche à ces derniers sont le résultat de leur état, non de leur nature, et que les sentiments essentiels de l'Homme ne dépendent pas de sa seule couleur, en particulier dans le domaine de la solidarité.

Après avoir donné la liberté à ses propres esclaves, AUBLET rentrait donc en France au début de 1762. Le Pacte de famille de 1761 (alliance de la France avec l'Espagne et Naples), s'il ne devait pas permettre à notre pays de retrouver le Canada, la Louisiane, les Antilles, le Sénégal ni l'Inde, rendait moins périlleuses les communications avec les colonies qui lui restaient. AUBLET ne demeurait que quelques semaines dans son pays. Le gouvernement de CHOISEUL voulait augmenter et améliorer la colonie de la Guyane, qui consolidait sur le continent sud-américain la position de la France aux Antilles. Le 2 mai de la même année, AUBLET recevait les ordres du Ministre qui étaient assez proches de ceux qu'il avait eus à son départ pour l'île de France. Il partait aussitôt pour Bordeaux et s'embarquait à Blaye sur le *Patriote* qui partait le 30 mai et mouillait le 23 juillet à l'île de Cayenne, où il s'était présenté par prudence sous le pavillon anglais, avant d'être assuré que la Guyane était toujours française. Dès le mois d'août, AUBLET faisait des herborisations en s'appuyant sur les « habitations » de la terre ferme, et envoyait au Ministre et au « Cabinet du Roi » des échantillons d'histoire naturelle, avec de nombreuses observations, où il décrivait, en particulier, les plantes sur le vivant.

H. FROIDEVAUX a pu montrer en 1898, par l'étude de l'ensemble des documents d'archives, quels avaient été les itinéraires sûrs d'AUBLET. Certains de ceux qu'il avait projetés ne furent pas réalisés et AUBLET devait d'ailleurs quitter la Guyane plus tôt qu'il ne l'avait pensé. Du journal envoyé par lui à l'un de ses plus zélés protecteurs, M. DE BOMBARDE

(Bibliothèque nationale, man. fr. 6244) il semble résulter que les Jésuites empêchèrent sinon activement, du moins par un manque de bonne volonté qu'il faut sans doute attribuer à l'idée assez piètre qu'ils se faisaient *a priori* des qualités personnelles de ce missionnaire laïque, l'expédition qu'il projetait dès 1762 sur le Maroni. Dans ses lettres à M. DE BOMBARDE et à CHOISEUL, AUBLET, « unescoïste » avant la lettre, parmi ses plaintes contre les Jésuites, prend encore avec zèle la défense des Noirs et des Indiens « colonisés ».

Le 13 avril 1763, AUBLET partait enfin de Cayenne pour une expédition de longue durée. En pirogue, il atteignait la crique Galibi, à l'embouchure de la rivière d'Oyac. Le 1^{er} mai, il commençait à la remonter, mais devait bientôt mettre pied à terre; le 7 mai la rivière n'était plus du tout navigable. Après avoir gravi plusieurs sommets, il apercevait dans le lointain une grande éclaircie où il croyait reconnaître la rivière Sinnamary. C'était bien elle, comme il pouvait le constater bientôt, et il rentrait à Cayenne par l'Ouest. « Mon voyage a été riche par les arbres avec lesquels j'ai fait connaissance » écrit-il à LEMONNIER, médecin du Roi, le 4 juin. Il avait découvert le véritable Gaïac et bien d'autres végétaux intéressants.

Condamné à l'inaction pendant les mois suivants par ses démêlés avec le gouverneur par intérim de la Guyane, M. DE BÉHAGUE, ce n'est qu'en mars 1764 qu'AUBLET peut se rendre dans l'Orapu avec l'espoir de faire la route de Caux et de retrouver les « bois d'aigle » qu'il avait aperçus dans une tournée antérieure.

Le 8 avril, il se rend à la rivière de Timoutou. Le 2 mai, il part avec M. DE PRÉFONTAINE au « camp des nouveaux colons » et remonte la rivière de Kourou. De retour à Kourou, il en repart le 10 mai pour gagner Sinnamary par terre, avant de rentrer à Cayenne.

AUBLET ne devait pas réaliser ses autres projets d'itinéraires, en particulier celui du Camoupi qu'il voulait faire avec M. CHAMVALLON. Il parle bien dans l'Histoire des Plantes de la Guyane d'un voyage sur la rivière Sinnamary très en amont (« au dessous du premier saut qu'elle fait en venant de sa source ») mais nous ne savons rien de cet itinéraire supposé.

En raison de sa santé devenue très mauvaise, AUBLET repartait de Cayenne au début de juillet 1764. Toutefois avant de rentrer en France, il devait faire à Saint-Domingue (Haïti) où il était appelé par le nouveau gouverneur, le comte d'ESTAING, un court séjour où il participait activement, malgré sa santé précaire, à la réinstallation des colons français rapatriés d'Acadie (Canada), fondant de nouveaux établissements bien organisés.

Ses envois en France de matériaux d'histoire naturelle avaient été plus heureux que ceux qu'il avait faits à partir de l'île de France. La frégate *La Diligente* en particulier, partie de Cayenne en mars 1763, avait déjà apporté en métropole plusieurs caisses d'échantillons surtout botaniques et de nombreux rapports et documents. D'autres devaient être rapportés par la naturaliste lui-même.

Arrivé à Paris au début de 1765 il constatait qu'une partie de ses mémoires et notes avait été égarée et que beaucoup de ses envois, surtout ceux de l'île de France, étaient disparus ou gâtés. Il décida de s'occuper de la partie la mieux conservée et qui était accompagnée des descriptions les plus complètes, c'est-à-dire de la flore de la Guyane française; Bernard DE JUSSIEU devait lui accorder un temps considérable pour l'aider à mener à bien sa tâche et, bien que les découvertes d'AUBLET soient présentées dans son ouvrage suivant la méthode « sexuelle » de LINNÉ, en raison de l'engouement dont jouissait cette dernière, qui permettait de se passer des clés dichotomiques, Bernard DE JUSSIEU devait mettre ces nouveautés à leur place dans sa classification naturelle, et Antoine-Laurent les publier de même en 1789 dans son *Genera Plantarum*.

À côté des nombreuses plantes ubiquistes ou pantropicales que l'on connaissait d'autres régions, et qui avaient fait prendre ombrage à AUBLET des travaux d'ADANSON, où il croyait reconnaître certaines plantes qu'il avait expédiées à son protecteur M. DE BOMBARDE et auxquelles ADANSON avait eu accès, on trouve dans l'Histoire des Plantes de la Guyane française des centaines de plantes particulières, les seules qui y soient d'ordinaire décrites et figurées. AUBLET se trompe quand il croit que toutes les flores tropicales sont voisines et celle du Sénégal est assez différente de celle de Guyane pour qu'ADANSON n'ait pu profiter que bien peu de ce qu'il avait pu voir dans les herbiers d'AUBLET; mais c'est grâce aux soins avec lesquels ce dernier a récolté et décrit ses récoltes que cette vérité a pu apparaître à ceux qui avaient pu avoir du monde végétal une vue plus complète et générale. Les progrès les plus importants ont pu alors être réalisés aussi bien dans le domaine de la Géographie botanique que dans la connaissance des grandes lignes de l'organisation du règne végétal.

AUBLET devait mourir à Paris le 6 mai 1778, trois ans après la publication de son grand ouvrage. Son herbier fut vendu après sa mort à Sir Joseph BANKS pour 60 louis. Il n'en avait d'ailleurs été demandé que 50, soit environ 10 000 francs, et ce fut BANKS lui-même qui voulut ajouter la différence. « On assure qu'à mille écus (50 000 francs d'aujourd'hui) il n'aurait pas été cher » écrit PAUL LAMANON. Il faut probablement estimer modestes les évaluations de ces experts, si l'on pense aux peines et aux souffrances que ces récoltes devaient exiger, mais leur mauvais étiquetage leur enlevait beaucoup de leur valeur. « Cet herbier contenait les plantes de Cayenne et de l'île de France qui n'avaient pas été détruites » ajoute cet auteur.

En fait, l'*Index herbariorum*, Part II. Collectors (First instalment, 1954) élaboré par LANJOUW et STAFLEU donne les renseignements suivants sur les herbiers qui conservent aujourd'hui des récoltes d'AUBLET :

DOMINIQUE : Montpellier (Inst. bot.); Paris (Herb. JUSSIEU).

GUYANE FRANÇAISE (1762-64) : British Museum (avec le reste de l'herbier BANKS); Bruxelles (Jardin botanique de l'État); Chicago Natural History Museum; Linnean Society Lond.; Musée municipal de Liverpool; Missouri Botanical Garden, Saint-Louis; Muséum (Phanérogamie), Paris (une partie de l'herbier original), herbier général et herbiers JUSSIEU

et LAMARCK; Stockholm (Naturhistoriska Riksmus.); herbier de LINNÉ fils, Upsal; Vienne (Naturhist. Mus.); Copenhague (herbier de VAHL).

HAÏTI : Montpellier; Paris (Muséum).

MAURICK : Paris (herbier JUSSIEU).

LANJOU et UTTIEN avaient déjà exposé (1940) dans les *Travaux botaniques neerlandais* leur découverte d'une partie étiquetée de l'herbier AUBLET dans les collections de M. DENAÏFFE, le grand grainetier de Carignan¹. Cette collection a été achetée depuis par le Muséum et se trouve conservée à Paris dans un herbier spécial dit « de Jean-Jacques ROUSSEAU »; l'herbier TRISTAN, qui contient des plantes d'AUBLET², se trouve aussi au Muséum depuis 1955 et permettra peut-être de résoudre certains problèmes botaniques.

La bibliographie concernant les dates de la publication des fascicules de l'*Histoire des plantes de la Guyane* et les questions de priorité se trouve dans l'ouvrage de STAFLEU (*Regnum vegetabile*, vol. 52. *Taxonomic literature*, déc. 1967), qui vient de paraître à Utrecht, et nous nous permettrons d'y renvoyer le lecteur. Ce dernier pourra consulter aussi J. H. BARNHART, *Biographical notes upon botanists in the N. Y. Bot. Gard. Library*, Boston 1965, pour une bibliographie plus étendue et les Catalogues des manuscrits du Muséum (Plon-Nourrit 1914); de la Bibliothèque nationale, des Archives des Colonies, du dépôt des cartes et plans de la Marine, et de la Bibliothèque de l'Institut, pour les documents inédits.

LES RÉSULTATS BOTANIQUE DANS L' « HISTOIRE DES PLANTES DE LA GUYANE FRANÇAISE ».

Les ouvrages du Père PLUMIER, qui avait fait connaître les plantes des Antilles françaises — alors plus étendues qu'aujourd'hui — s'échelonnent de 1693 à 1705. C'est donc plus de trois quarts de siècle plus tard que la flore de la Guyane d'AUBLET était présentée au public. A cette époque les flores des Guyanes anglaise et hollandaise et du Nord du Brésil étaient pratiquement inconnues.

Avant lui, c'étaient surtout les arbres qui à la Guyane avaient attiré l'attention, en raison de leurs usages; les ouvrages de BARRÈRE (1749) de PRÉFONTAINE (1752) citent les principaux bois en indiquant leurs qualités, mais sans déterminations botaniques. L'ouvrage d'AUBLET marque donc un progrès capital, non seulement pour la flore de Guyane, mais pour celle d'Amérique et même pour la flore mondiale, puisque certaines familles tirant leur nom de genres proposés par AUBLET (Simarubacées, Vochysiées, etc.) sont représentées aussi dans l'Ancien Monde. Malheureuse-

1. Voir à ce sujet LANJOU et UTTIEN in *Trav. Bot. néerl.* 1940, p. 147. L'existence de cet herbier avait été signalée en 1939 à la Société botanique de France par le Dr. BEREMES, de Charleville (Ardennes).

2. D'un premier examen, non poussé à fond, de l'herbier TRISTAN, il semble résulter qu'il ne renferme pas de plantes provenant directement des récoltes d'AUBLET, mais seulement des spécimens d'herbier prélevés sur des végétaux cultivés à partir de graines envoyées par ce voyageur (communiqué par M. G. AYMONIN).

ment le mauvais étiquetage des plantes d'AUBLET, conservées dans les grands Herbiers, avait laissé planer des doutes sur certaines espèces. Dans leur travail sur l'herbier DENAIFFE, publié dans les *Trav. Bot. Néerlandais*, LANJOUW et UITTEN ont apporté des résultats de la plus haute importance, citant pour cette seule collection 118 types, et répartissent les spécimens entre 55 familles actuellement admises. Or cette collection ne doit pas représenter beaucoup plus du quart de l'herbier total qui a servi de base à l'ouvrage d'AUBLET.

En 1963, N. SANDWITH, le regretté spécialiste britannique des Bignoniacées, a pu ajouter, après quelques identifications nouvelles de M^{lle} J. AMSHOFF, du Prof. BREMEKAMP et du Prof. Th. MORLEY, et avec l'aide de M^{lle} LOURTEIG, la détermination de 12 nouveaux types de cette collection et augmenter la liste de LANJOUW et UITTEN de deux nouvelles familles, ce qui accroît encore l'importance documentaire de la collection venant de l'herbier DENAIFFE (*Kew Bulletin* 17-2, 1963, p. 257-262)¹.

L'« Histoire des Plantes de la Guyane française » énumère 576 genres et 1 241 espèces, nombres qui naturellement ne correspondent pas exactement à l'état actuel de la classification. Les genres les plus nombreux en espèces sont *Adiantum* (?), *Amaranthus*, *Annona*, « *Arum* » (?) *Banisteria*, *Bignonia*, « *Cactus* » (*Cereus*, *Phyllocactus*, *Nopalía*), *Cassia*, *Convolvulus*, *Dotichos*, « *Epidendrum* », *Eugenia*, *Euphorbia*, *Ficus*, *Hedysarum*, *Hibiscus*, *Hypnum*, *Iceia* (*Protium*), *Ipomoea*, *Lantana*, *Lecythis*, *Lycopodium*, *Malpighia*, *Maranta*, *Melastoma*, *Mimosa*, « *Nonalitia* » (= *Psychotria*, *Palicourea*), « *Palma* » (probablement une dizaine de genres différents), *Passiflora*, *Piper*, *Polypodium*, *Polthos* (probablement *Anthurium* et autres genres), *Sida*, *Solanum*, *Spermacoce*, *Verbena*... On remarque la pauvreté des récoltes d'Orchidées, sans doute à cause du manque de moyens d'AUBLET pour abattre les arbres et atteindre les épiphytes des strates supérieures.

Nous ne pouvons discuter ici la nomenclature des plantes guyanaises. Rappelons qu'en 1906, le Prof. PULLE, dans son Énumération des Plantes vasculaires de Suriname (Guyane hollandaise), citait 84 genres d'AUBLET conservés au début du xx^e siècle : *Pariana* (Graminées), *Mayaca* (Mayacacées) *Tonina* (Eriocaulacées), *Bapalea* (Rapateacées), *Xiphidium* (Hæmodoracées), *Coussapoa* et *Pourouma* (Moracées), *Cabomba* (Nymphéacées), *Viola* (Myristicacées), *Abuta* (Ménispermacées), *Siparuna* (Monimiacées), *Ocotea*, *Aiouea* et *Aniba* (Lauracées), *Mourera* (Podostémoneacées), *Licania* et *Couepia* (Rosacées), *Bourea* (Connaracées), *Tachygata*, *Eperua*, *Palovea* (Caesalpinioïdeæ), *Humiria* (Humiriacées), *Ticorea*

1. Peu de temps auparavant, MM. W. T. STEARN et H. J. WILLIAMS (*Bull. Jard. Bot. État, Bruxelles*, 27-2, 1957, 243 et s.) avaient fait la lumière sur le sort de la collection de MARTIN, Directeur des « Épiceries » de la Gabrielle, capturée par des corsaires anglais et actuellement au British Museum, qui renferme « toutes les plantes décrites par AUBLET et plusieurs centaines d'autres ». Cette très belle collection contenant environ 1 700 espèces, récoltées dans un périmètre limité, explique comment AUBLET a pu faire une si riche moisson en aussi peu d'itinéraires.

et *Galipea* (Rutacées), *Simaba* (Simarubacées), *Carapa* (Méliacées), *Trigonia* (Trigoniacées), *Vochysia* et *Qualea* (Vochysiées), *Moulabea* (Polygalacées), *Tapura* (Dichapetalacées), *Amanoa*, *Conceveiba*, *Mabea*, *Maprounea* (Euphorbiacées), *Tapirira* (Anacardiées), *Goupia* (Célastracées), *Poraqueiba* (Icacinacées) *Toulicia*, *Talisia*, *Vouarana*, *Malayba* (Sapindacées), *Apeiba* (Tiliacées), *Pachira* et *Quararibea* (Bombacées), *Ouralea* (Ochnacées), *Norantea*, *Souroubea* (Marcgraviacées), *Quiina* (Quinacées), *Caraipa*, *Tocomila* (Guttifères), *Paypayrola* (Violacées), *Banara* (Flacourtiacées), *Piriqueta* (Turnéracées), *Crenea* (Lythracées), *Couroupila*, *Couratari* (Lécythidacées), *Cassipourea* (Rhizophoracées), *Cacoucia* (Combrétacées), *Tibouchina*, *Maiela*, *Mouriria* (Mélastomacées), *Rapanea* (Myrsinacées), *Polatia* (Loganiacées), *Couloubea*, *Voyria* (Gentianacées), *Maripa* (Convolvulacées), *Tamonea* (Verbénacées), *Conobea*, *Bacopa* (Scrofulariacées), *Sipanea*, *Ouroparia*, *Sabicea*, *Posoqueria*, *Tocoyena*, *Amajoua*, *Berliera*, *Malanea*, *Palicourea*, *Pagamea*, *Coussarea*, *Faramea*, *Perama* (Rubiacées), *Pacourima* (Composées).

On remarque encore qu'AUBLET n'a proposé aucun genre d'Orchidées, ce qui indique une certaine « orientation » dans ses préoccupations vers les végétaux utiles ou de grande taille.

Par ailleurs, plusieurs genres d'AUBLET ne sont pas cités dans cette énumération, soit qu'ils ne fussent pas encore connus à Surinam vers 1906, soit qu'ils n'appartiennent réellement pas à la flore de ce territoire.

A la même date, le nombre d'espèces connues, communes à Surinam et à la Guyane française, était de 1273, pour un total de 2101 connues de Surinam, soit 60,6 %. Or, PULLE avait déjà déduit de certaines considérations que la flore de la Guyane française devait être plus voisine de celle de Surinam que celle des autres régions voisines, et le fait semble avoir été confirmé au cours de l'élaboration de la Flore de Surinam pendant les dernières décennies. Dans ces dernières années (1952-1955), Albert LEMÉE a fait paraître de son côté une nouvelle Flore de la Guyane française s'appuyant sur l'ensemble des travaux originaux parus à l'époque mais comportant peu d'observations ou de travail critique personnel, ce qui rend difficile son utilisation pour des comparaisons statistiques analogues aux précédentes. Cet ouvrage rendra néanmoins des services par toutes les données bibliographiques qu'il apporte et parce qu'il attire l'attention sur les plantes non trouvées à la Guyane française mais signalées dans les régions limitrophes.

On voit par tout ce qui est rappelé ici quelle a pu être l'importance des travaux de FUSÉE AUBLET, malgré leur caractère limité. La Guyane française reste sûrement un pays capable d'apporter encore bien des découvertes botaniques, comme l'ont montré les travaux de SAGOT, de R. BENOIST et des botanistes actuels de l'ORSTOM, des Services des Eaux et Forêts et de l'Agriculture. Après avoir utilisé le précieux instrument que constituait le travail du précurseur AUBLET, nos confrères de Grande-Bretagne, de Hollande, des États-Unis et du Brésil apportent pour l'ensemble des Guyanes et du nord-est de l'Amérique du Sud une riche

moisson de résultats scientifiques qui doivent aider à leur tour à l'établissement d'un inventaire complet de la flore du département, qui épargnerait à tous de longues recherches bibliographiques inutilement répétées pour résoudre les problèmes d'identification systématique des végétaux, en vue de la recherche ou des applications.